



# AMIS DU TIR Lonay - Préverenges

## REGLEMENT DES CHALLENGES

### Cible "SOCIETE"

code 55

Cible : A / 100 points.  
pour avoir droit à un prix, le tireur doit tirer 3 passes  
Classement alternatif : addition, coup profond.  
Appui éventuel par meilleur coup profond des 3 meilleures passes  
Distinction : Aucune  
Chaque tireur qui remplit ces conditions reçoit un prix

### Challenge "PRESIDENT"

code 26

Cible : A / 5 points  
Passe : 2 x 4 coups, le coup profond à 100 points, temps illimité.  
Rachat : illimités, mais minimum 3 passes.  
Distinction : selon tableau FST  
Classement: Au total des 3 meilleures passes, appui éventuel par le meilleur coup profond des 3 meilleures passes.  
Challenge : A l'addition des trois meilleures passes  
Le challenge sera attribué définitivement à celui/celle qui l'aura gagné 4 fois en 6 ans.

### Challenge "ASSEMBLEE"

code 55

Cible : 5 coups A / 100 points  
Passe : gratuite et unique  
Distinction : selon tableau FST  
Classement: Meilleure passe, appui éventuel par meilleur coup profond.  
Challenge : Celui qui le gagne 3 fois en 5 ans le gagne définitivement.  
Seuls les tireurs présents à l'assemblée ou excusés pour des motifs valables peuvent tirer ce challenge.

### Challenge "FEDERAL"

code 55

Cible: 5 coups A / 100 points  
Rachats: illimités  
Distinction : selon tableau FST  
Classement: Meilleure passe, appui éventuel par meilleur coup profond de la meilleure passe.  
Challenge : reste propriété de la société. Le tireur qui l'obtient le garde une année.

## Challenge "PAUL ROBERT"

code 55

Cible :	5 coups A / 100 points mais au minimum 5 passes.
Rachats :	illimités
Distinction :	dès 850 points.
Challenge	Le tireur qui obtient le plus haut résultat à l'addition des 10 meilleurs coups reçoit le challenge pour une année. En cas d'égalité, le coup le plus profond est déterminant. Le tireur qui l'aura obtenu 3 fois en 5 ans le gagnera définitivement

## Challenge "AIME RIOND"

code 43

Cible :	5 coups en série A / 10 points, temps illimité. Le coup profond est marqué à 100 points.
Rachats :	illimités
Distinction :	selon tableau FST
Classement:	Meilleure passe, appui éventuel par le meilleur coup profond de la meilleure passe.
Challenge	Le tireur qui l'aura obtenu 3 fois en 5 ans le gagnera définitivement.

## Challenge "GUILLAUME TELL"

Il s'attribue à l'addition des trois tirs suivants:

- 1) Première série du Championnat de groupe / concours individuel (=1<sup>er</sup> des 2 tirs effectués)
- 2) Tir en campagne
- 3) Tir obligatoire ; ce dernier doit cependant être tiré avec la société aux dates prévues par elle et à son stand habituel.

Distinction :	Aucune.
Challenge	Le tireur qui l'aura obtenu 3 fois en 5 ans le gagnera définitivement

## Challenge "ROI DU TIR"

Le challenge « Roi du tir » s'obtient sur les cibles suivantes :

- 1) Première série du Championnat de groupe, resp. du concours individuel
- 2) Tir en campagne
- 3) Tir obligatoire
- 4) A chaque challenge interne, à l'exception du Challenge « Guillaume Tell »

Le premier de chaque cible obtient 10 points, le 10<sup>ème</sup> 1 point.  
En cas d'égalité : l'âge du tireur départage (le plus âgé)

Distinction : aucune.

Challenge Le tireur qui l'aura obtenu 3 fois en 5 ans le gagnera définitivement

### Disposition d'exécution

Les tirs s'effectuent, pour toutes les challenges, selon les règlements SVC et FST.

### Distinctions

Pour tous les challenges mentionnés dans ce règlement, à l'exception de la cible Société et des challenges Guillaume - Tell et Roi du tir, il ne peut être obtenu que la contrevalet en CHF de CC par saison de tir.

La répartition est la suivante

Nombre de distinctions obtenues	CC (cartes-couronnes)
1	10. --
2 - 3	15. --
4 - 5	20. --
6	25. --

Remis à jour en mars 2007 (nouveau challenge, chef de stand) et décision Comité (distinctions), en 2014 (précision dans le domaine des égalités) et suppression du challenge de 2007 (chef de stand).  
Etat au 01.01.2014.